

Commission nationale des usagers

COMPTE RENDU. 9 Octobre 2017. FJT Cité des fleurs 75017 Paris

Événement organisé par	Commission nationale des usagers Oppelia
Thème de l'événement	Réunion semestrielle de la commission
Intervenants	Co-présidents de la Commission : Alain Morel (directeur général) et Valérie Antelmi usagère). Coordination : Thomas Rouault (Directeur Oppelia-Essonne)
Structures participantes et nombre de participants	8ème réunion de la commission nationale des usagers. Elle a réuni 28 participants, dont 12 usagers, 10 professionnels, 3 usagers pairs et médiateurs santé-pair, un administrateur et 2 invités extérieurs. 9 structures d'Oppelia étaient représentées avec pour certaines plusieurs établissements: Oppelia Essonne, Oppelia Loire Atlantique (La Rose des vents, Le Triangle, CAARUD A-cothé), Trait d'Union, Passerelle 39, Kairos, Thylac (Le Thianthy (ACT), ARIA (Ruptures, Jonathan), Nautilia, Tempo.

Présentation et validation des fiches de poste usager-pair et médiateur de santé pairs (MSP)

Échanges : débat et actualisation des 2 fiches de poste, cf. version définitive en annexe de ce compte-rendu. Pour Alain Morel il est important d'éviter une institutionnalisation des usagers-pairs et de laisser place à la créativité et surtout de renforcer les collectifs d'usagers dans les établissements. Pour les MSP il y a un vrai problème de non-reconnaissance de ce statut dans la CCN 1966 et l'objectif d'Oppelia serait d'avoir 7 à 8 MSP dans les 3 ans à venir au lieu de 3 actuellement.

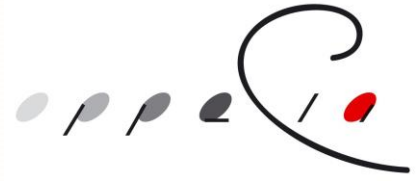
Conclusions : Les 2 fiches de poste sont validées avec plusieurs précisions et seront archivées dans les répertoires avec les autres fiches de poste Oppelia.

Echange sur le programme de la formation usagers-pairs 2018

Échanges : cette formation sera proposée au catalogue de formation Oppelia (Oct. 2018) et sera animée par Serge Paboef (MSP au CSAPA La Rose des vents) et par Robert Fischer (MSP à Kairos) avec d'autres intervenants.



Siège social d'Oppelia
20 avenue Daumesnil – 75012 PARIS
Tél. : 01 43 44 14 14
Support-siege@oppelia.fr – www.oppelia.fr
SIREN : 326 021 177



Conclusions : il est décidé que cette formation pourra être ouverte à la co-participation d'un professionnel de l'établissement où intervient l'utilisateur-pair afin de faciliter l'intégration de celui-ci dans l'équipe.

Personne responsable : T.Rouault sera disponible pour préciser et organiser la formation en liaison avec S.Paboeuf et R.Fischer.

Projet associatif 2018-2022

Échanges : A.Morel présente les étapes de préparation du nouveau projet qui sera terminé en Janvier, les usagers étant associés au COPIL et à la rédaction. Il présente également les fiches actions du projet qui intègrent toutes l'objectif d'une collaboration active avec les usagers et de partir du terrain pour renforcer la gouvernance partagée. Il s'agit de mettre en œuvre le principe coopératif à tous les niveaux de l'organisation d'Oppelia et des établissements, en particulier avec l'obligation de créer des collectifs d'utilisateurs.

Conclusions : Afin de poursuivre le suivi du projet associatif un groupe de suivi stratégique sera mis en place avec les usagers, en lien avec la commission nationale des usagers et pour permettre un suivi opérationnel.

Personne responsable : Alain Morel

Délai à respecter : 2018

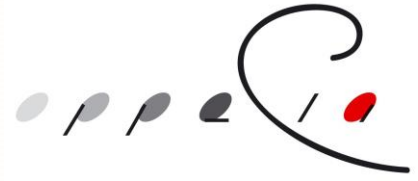
Expérimentation de nouveaux modèles économiques pour Oppelia : projet de Coopérative d'activité et d'emploi (CAE)

Échanges : Cyril Kretschmar (consultant de la coopérative Oxalys) présente les perspectives nouvelles que peuvent apporter le portage salarial et les CAE, en particulier la possibilité de travailler avec des usagers et leurs compétences sur de multiples projets et dans un objectif collectif d'insertion. Cela peut concerner beaucoup de projets : formations, prévention, graphistes et web, ateliers thérapeutiques, médiateurs de santé pairs, ...etc. La CAE permet une rémunération souple et la mutualisation de moyens et services et leurs participants qui sont tous salariés peuvent s'entraider (locaux, moyens technique, formation, support administratif, ...).

Les participants de la commission nationale s'interrogent pour savoir comment cela peut les concerner et quel est le risque pour une personne de s'engager dans une CAE ?



Siège social d'Oppelia
20 avenue Daumesnil – 75012 PARIS
Tél. : 01 43 44 14 14
Support-siege@oppelia.fr – www.oppelia.fr
SIREN : 326 021 177



Pour C.Kretshmar cela signifie qu'il faut préciser la plus value concrète par rapport à chaque salarié de la CAE mais également le besoin d'activité et de service car il s'agit aussi de répondre à une demande (marché) de services. En ce sens la CAE fonctionne comme une entreprise qui doit trouver ses débouchés. Il faut faire une CAE uniquement s'il y a une demande externe aux établissements Oppelia et pas seulement pour résoudre des besoins ou compenser des faiblesses de moyens interne. Sur un territoire cela peut aussi permettre de mieux se positionner sur des fonds publics et de répondre à des appels de marché / appels d'offre. Le risque individuel doit être bien mesuré car il faut accepter de parier sur le développement avec une certaine incertitude, cela ne convient pas à tout le monde.

Conclusions : pour se lancer dans cette voie Oppelia doit se rapprocher d'une CAE déjà existante et avec une envergure importante afin d'être bien accompagnés.

Personne responsable : Alain Morel

Délai : ce projet sera mis en œuvre progressivement dans le cadre du nouveau projet associatif à partir de 2018, la commission nationale des usagers sera associée.

Débat et questions des usagers

1. Journée de sensibilisation et de collaboration avec les usagers (WRAP) :

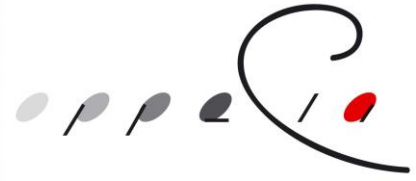
cf. point dans la précédente commission du mois de Mars. Aucune demande d'intervention n'a été faite par les établissements Oppelia.

Conclusions : il est décidé que les animateurs de la journée WRAP feront une relance directement auprès des chefs de services des établissements, si possible par téléphone afin de les sensibiliser et recueillir leurs attentes. Un affichage direct auprès des usagers devrait aussi être fait (en liaison avec chargée de communication du siège Oppelia)

2. Quels besoins des usagers durant les périodes de congés et de fermeture des établissements et services ?

Conclusions : les collectifs d'usagers devraient être systématiquement consultés avant décision des périodes de fermeture des services (noël, été). Il est bien sur normal de trouver un équilibre entre les moyens humains parfois limités des services et ces attentes mais il faut mieux tenir compte es attentes et des besoins.





3. Présence des usagers lors des synthèses cliniques

Ce point est une proposition forte dans le cadre du nouveau projet associatif. Cela soulève beaucoup de questions qu'il faut absolument débattre dans les établissements : les professionnels sont ils prêts à accueillir les usagers ? Dans les établissements résidentiels cela semble plus facile du fait de l'obligation des contrats de séjours et d'objectifs mais cela n'est pas toujours évident du point de vue des usagers (travailler sur la qualité de vie, ...etc).

Conclusions : les participants s'accordent pour dire que synthèse clinique # réunion de service. Il faut éviter une démarche procédurière mais ouvrir un outil de dialogue qui bénéficie à l'utilisateur, en particulier à partir du DIAMS. La rencontre avec l'utilisateur peut se faire aussi avec 2 ou 3 professionnels et sur des sujets identifiés avec l'utilisateur,

Des échanges de pratique devraient être poursuivis sur cette question dans la commission usager et entre les équipes de direction, chefs de services et les établissements.

4. Les nouvelles règles de prescription (néocodion, baclofène, naloxone-nalscue, ...)

Codéïne (nocodion) : cela permettait à beaucoup d'utilisateurs de réguler et d'éviter les injections, on observe aussi des mono-utilisateurs au néocodion suite à des prescriptions anti-douleur faites par les médecins généralistes. Suivi attentif au cas par cas à faire par les CSAPA.

Baclofène : la RTU dérembourse au-delà de 80mg est insuffisante car il y a des prescriptions parfois supérieures ou égales à 200mg. La polyconsommation alcool + baclofène peut produire des effets délétères.

Naloxone-Nalscue : des formations sont actuellement dispensées pour les CSAPA afin que l'ensemble des professionnels puissent diffuser le spray nasal en cas de suspicion d'overdose d'héroïne.

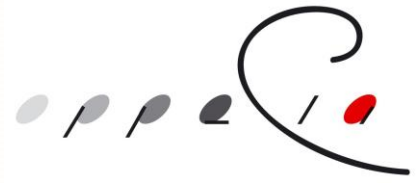
5. Présentation par Valérie Antelmi de son intervention au colloque RDR de Montréal sur la RDR : cf. powerpoint en annexe de ce compte-rendu.

6. Nouveau site Internet Oppelia et rubrique « usagers et entourage »

Il est décidé que la fiche de la journée WRAP, les fiches de poste usager-pair et MSP et le programme de la formation usagers-pairs 2018 seront mis en ligne sur cette rubrique.



Siège social d'Oppelia
20 avenue Daumesnil – 75012 PARIS
Tél. : 01 43 44 14 14
Support-siege@oppelia.fr – www.oppelia.fr
SIREN : 326 021 177



Un groupe mél des usagers ayant participé à la commission nationale des usagers sera créé afin de faciliter la transmission d'information et de documents.

Personnes responsables : Thomas Rouault, Audrey Dupont et Lydia Roche (siège Oppelia)

Conclusion générale

Valérie Antelmi, co-présidente de la commission nationale des usagers, souhaite que le prochain ordre du jour de la commission soit préparé plus en amont et à partir du vécu et des projets des usagers eux-mêmes.

Dans cette perspective il serait intéressant d'avoir un retour d'expériences des usagers et des professionnels de chaque structure et d'observer les réussites et les points d'amélioration, en particulier sur la mise en place des collectifs d'usagers. Un questionnaire sera donc envoyé dans les structures en leur demandant de réunir professionnels et usagers avant la prochaine CNU. Il s'agirait d'un travail préparatoire pour qu'ensuite chaque binôme professionnel/usager puisse intervenir lors de la CNU. Cet "état des lieux" pourrait être l'occasion de nous nourrir chacun des expériences des autres et de préciser l'organisation de l'ordre du jour de la Commission entre ce qui relève des questions institutionnelles Oppelia des sujets présentés par les usagers.

Date prochaine commission nationale : Vendredi 30 Mars 2018 de 9h30 à 17h (Paris, lieu à préciser)



Siège social d'Oppelia
20 avenue Daumesnil – 75012 PARIS
Tél. : 01 43 44 14 14
Support-siege@oppelia.fr – www.oppelia.fr
SIREN : 326 021 177